

ÉCO PHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Présentatio

t sa

« Pesticides » dans Ecophyto...

- **Pesticides ou produits phytosanitaires ou produits phytopharmaceutiques**

(article L253-1 du code rural, pas antiparasitaires humains ou vétérinaires, ni biocides)

- **Usages variés** : herbicides, fongicides, insecticides, autres (molluscicides, acaricide, rodenticide...)
- **Utilisateurs variés** : agriculteurs, collectivités locales, SNCF, sociétés autoroutières, particuliers, ...

Un plan national lancé en 2009 et piloté par le **Ministère de l'agriculture**

- × issu du **Grenelle de l'environnement**
- × construit avec l'**ensemble des parties prenantes**
- × inscrit dans un **cadre européen** : directive 2009/128 *utilisation des pesticides compatible avec le développement durable*
 - demande à chaque état membre de fixer : un objectif quantitatif, les cibles, les mesures et le calendrier
 - encourage le développement de la **lutte intégrée** ou des **méthodes de substitutions**

Une réduction de l'usage des pesticides pour l'ensemble des utilisateurs :

- en **zone agricole**
- en **zone non agricole**

Structuration : **9 axes** (dont 1 pour les DOM) - **114** actions,
des actions **nationales** et **régionales**

des actions en **zones agricoles** et **non agricoles (axe 7)**

 **GESTION EN MODE PROJET**

Mise en place des principales actions du plan



Outils structurants :

- ◆ Le réseau Dephy
- ◆ Le réseau d'exploitations des établissements agricoles
- ◆ Le réseau d'épidémiosurveillance végétale
- ◆ Le portail 'Protection Intégrée'
- ◆ Le développement du biocontrôle

Recherche, Former, Informer :

- ◆ La recherche et l'innovation
- ◆ **La formation : le certiphyto**
- ◆ La réforme de l'agrément
- ◆ La communication

Réseau de fermes DEPHY (démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires)

Les objectifs :

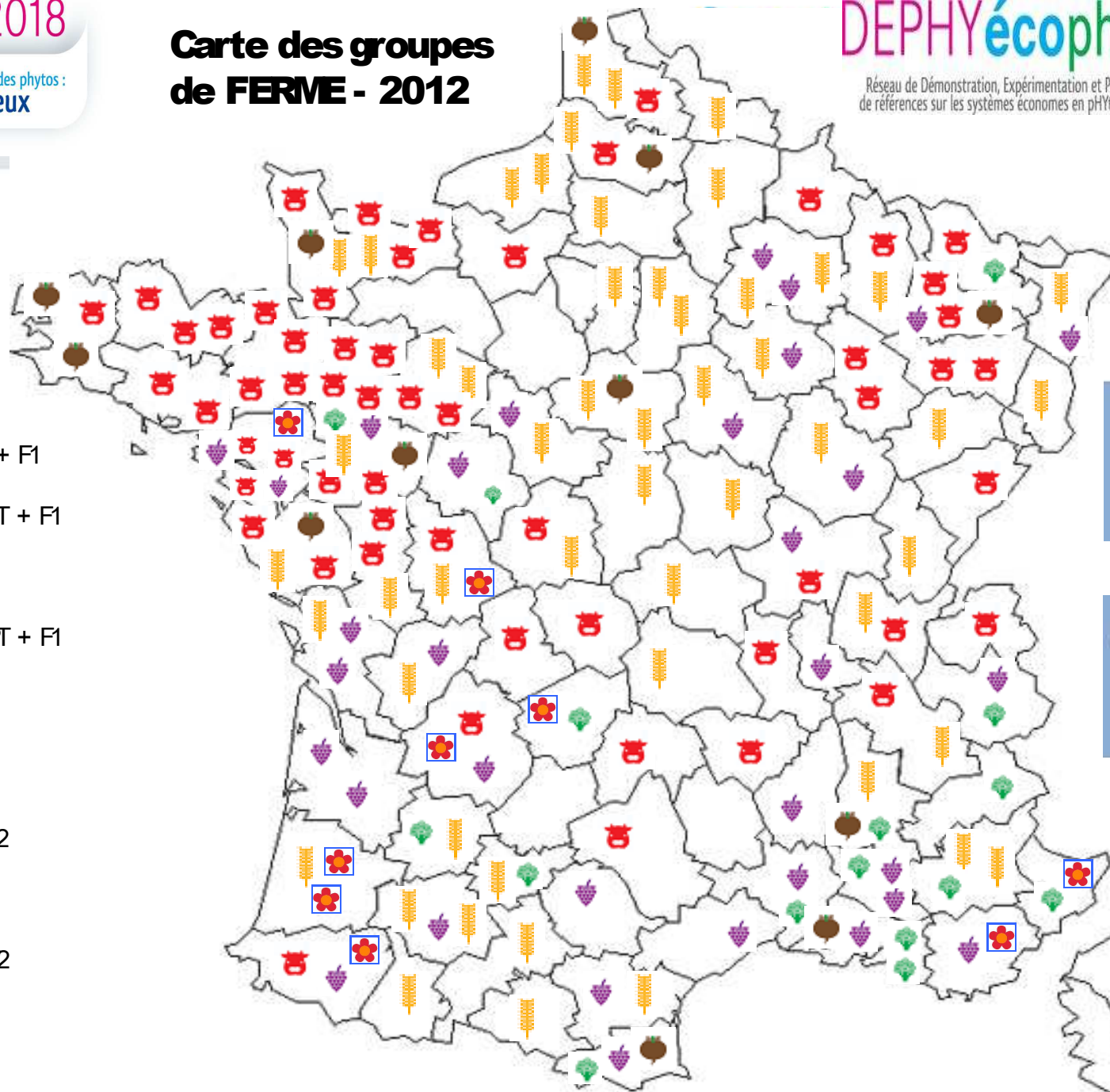
- × **accompagner** les exploitants dans la réduction
- × favoriser l'**échange** au sein des groupes
- × **diffuser** les références et les techniques **localement**

Réseau d'expérimentation DEPHY Expé

Les objectifs : sélection de projets ayant des niveaux de rupture ambitieux, **objectif mini de réduction 50 %**, toutes productions végétales

Carte des groupes de FERME - 2012

-  Grandes cultures PT + F1
-  Polyculture-Elevage PT + F1
-  Arboriculture PT + F1
-  Cultures légumières PT + F1
-  Viticulture PT + F1
-  Grandes cultures F2
-  Polyculture-Elevage F2
-  Arboriculture F2
-  Cultures légumières F2
-  Viticulture F2
-  Horticulture F2



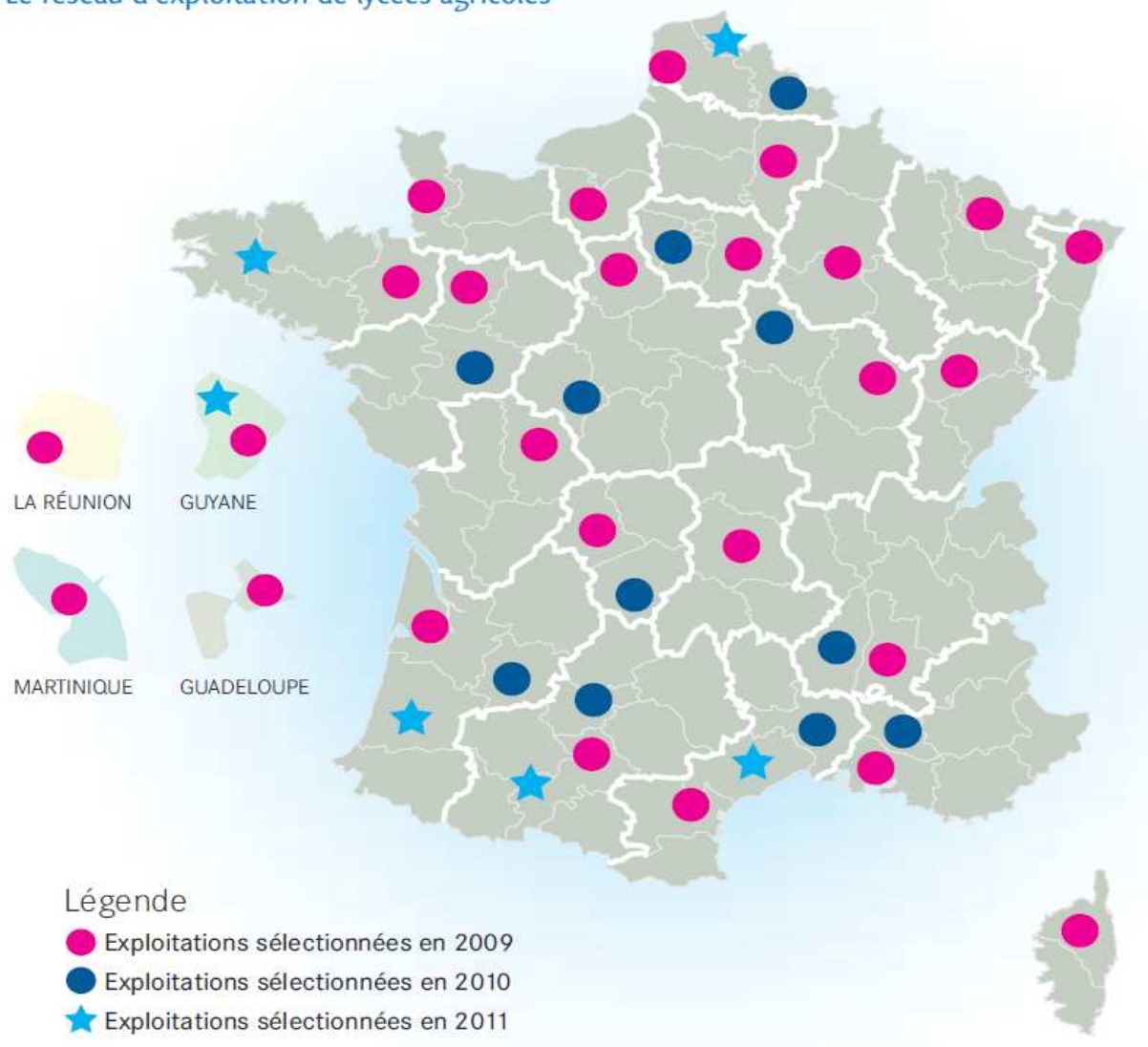
Réseau de fermes DEPHY en Alsace



- **2 groupes** de 12 agriculteurs en **grandes cultures** sélectionnés (janvier 2011) pour 3 ans :
 - 67** : Chambre d'Agriculture et Comptoir Agricole
 - 68** : Chambre d'Agriculture
- **1 groupe régional de 10 viticulteurs** sélectionnés en janvier 2012 pour 3 ans et animé par la chambre d'agriculture 68

Le Réseau d'exploitations des établissements agricoles

↘ Le réseau d'exploitation de lycées agricoles



42
exploitations
de lycées dont
celui d'Obernai

Diffuser les techniques économes en zones agricoles

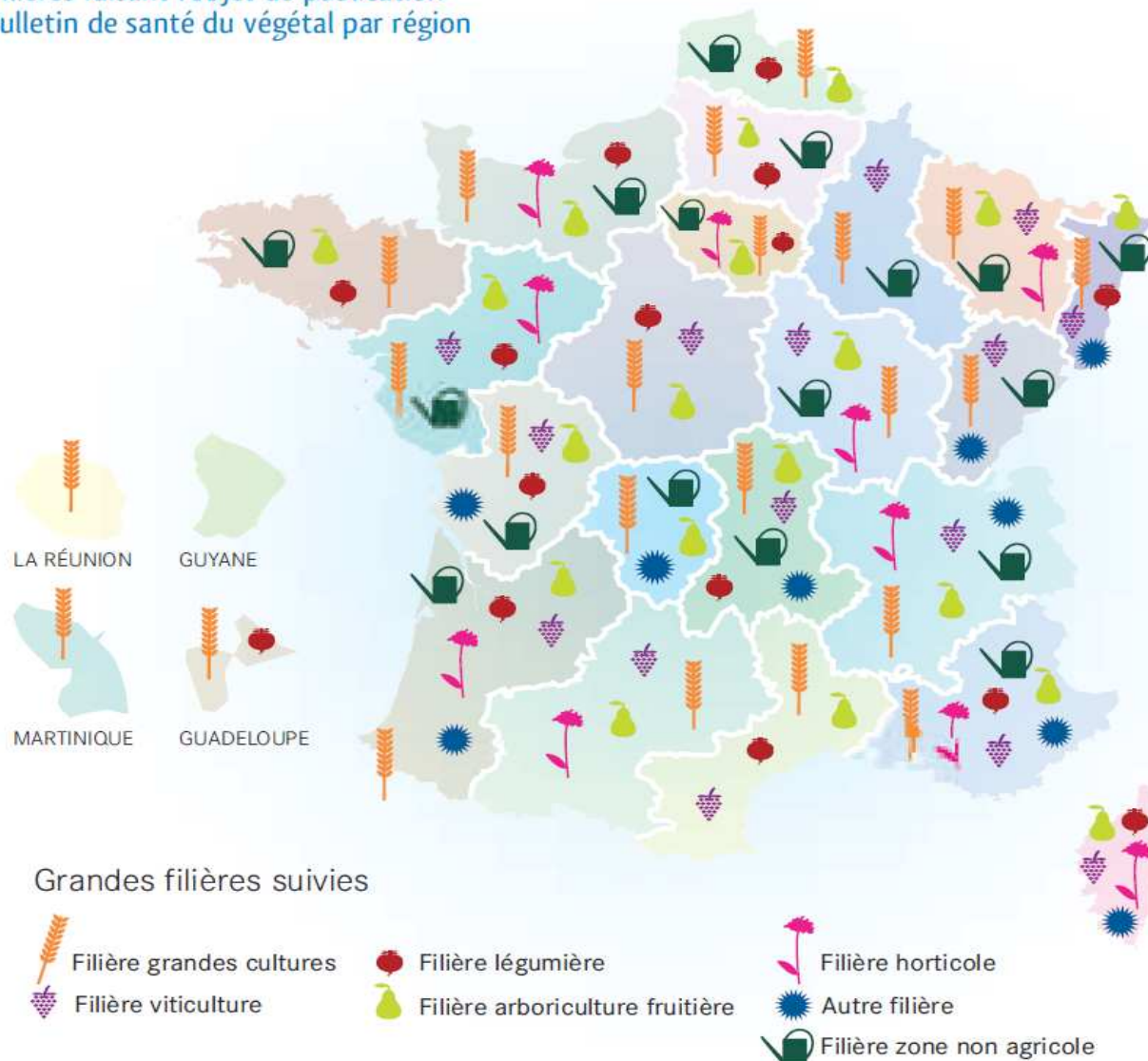
écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

- ✘ Faciliter la mise sur le marché des produits alternatifs, notamment le biocontrôle -
 - Rapport du député Antoine Herth, feuille route ministre pour encourager le biocontrôle
- ✘ Favoriser les démarches individuelles de réduction : MAE, conversion bio, certification environnementale
- ✘ Améliorer le parc de matériel agricole dans un objectif de réduction des phytos : Plan végétal environnement

Le réseau d'épidémiosurveillance

➤ Filières faisant l'objet de publication
de Bulletin de santé du végétal par région



Plus de 8 000 BSV
publiés, 13 000
parcelles suivies,
4 000 observateurs

➤ Elargissement au
suivi des effets non
intentionnels des
pratiques agricoles
sur l'environnement

La déclinaison en Alsace

Comité Régional
 Président: JP Bastian

Supervision
 DRAAF/SRAL

Animation interfilière

Bioagresseurs

7 filières:

- Grandes cultures
- Vignes
- Arboriculture
- Houblon
- Horticulture
- ZNA

Effets Non Intentionnels

Résistance

Vigne	Mildiou (5) Oïdium (5) Botrytis (8)
-------	---

Biodiversité

Vers de terre	Coléoptères	Flore	Oiseaux	Mais (12) Vigne (6) Salades (3)
---------------	-------------	-------	---------	---------------------------------------

Réseau d'épidémiosurveillance végétale



Le réseau comprend :

- × de nombreux **observateurs sur le terrain** : chambres d'agriculture, instituts techniques, FREDON, coopératives, caves coopératives, négoce, etc...
- × **1 animateur filière** : **centralise** les données d'observation, **analyse** le risque et **rédige** le bulletins de santé du végétal (**BSV**)

Chiffres Alsace 2011 :

- Nombre de parcelles : + 700
- Nombres d'observateurs : 109
- Nombre de partenaires : 32
- Nombre de Bulletins de Santé du Végétal : 106

➔ Pilotage en **comité régional d'épidémiosurveillance, chambre régionale d'agriculture**

Qualification des acteurs

Le certificat individuel : Certiphyto

Les Publics concernés Directive CE/2009/128 du 21 octobre 2009 :

- × Utilisateur professionnel
- × Distributeur
- × Conseiller

Les voies d'accès au Certiphyto :

1. Diplômes, titres, certifications
2. Evaluation (Test Q.C.M.)
suivie le cas échéant d'une formation
3. Formation spécifique

Axe 4 : Qualification des acteurs

Spécialités et catégories

décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011

- **Conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires**
- **Mise en Vente de produits phytosanitaires**
 - Distribution Produits professionnels
 - Distribution Produits grand public
- **Utilisation à titre professionnel des PP**
 - Décideur travaux et services
 - Opérateur travaux et services
- **Utilisation à titre professionnel PP**
 - Décideur exploitation agricole
 - Opérateur exploitation agricole



certiphyto

Titulaire: **Jean-Claude Bachollet**

Certificat n°: **001578/2009/10**

Date d'expiration: **31 décembre 2010**

Catégorie: **Usage agricole/déclasseur exploitation**

délivré par **Fabien Bata, directeur général de FranceAgriMer**

 FranceAgriMer



Né en mars 2009 par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche à la suite du Comité de hauts fonctionnaires, le plan **écophyto** vise, si possible, à réduire de 50 % d'ici 2018 l'utilisation des produits phytosanitaires, plus communément appelés pesticides ou phytos, et agit à la fois en réduisant leur usage et en limitant l'impact de ceux dont l'utilisation est indispensable pour protéger les végétaux des maladies, parasites et mauvaises herbes.

Signature du titulaire obligatoire

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos sans l'agriculture
moins, c'est mieux

FranceAgriMer
COMMISSION NATIONALE
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
11, rue Henri de Turgot - 75002 Paris
01 42 92 30 00
www.franceagri.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA FORÊT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS
100, rue de la République - 93000 St-Denis
01 48 39 10 00

Qualification des acteurs

- **Certiphyto obligatoire**

- × **au 1er octobre 2013** pour les professionnels des secteurs de la distribution, de la prestation de services et du conseil,
- × **au 1er octobre 2014** pour les professionnels exerçant pour leur propre compte : les agriculteurs et salariés agricoles, les forestiers, les agents des collectivités territoriales.

- **L'agrément d'entreprise :**

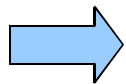
- × **Avant 2011** uniquement pour les entreprises de distribution de PP classés dangereux
- × **Depuis 2011** : toutes les entreprises de distribution de produits phytosanitaires et de conseil à l'utilisation des pesticides

Certification par un organisme tiers accrédité 1er octobre 2013

L'agrément d'entreprise

pour les secteurs de la distribution, de la prestation de service et du conseil

Audit d'entreprise par un organisme certificateur



Certification d'entreprise

Conditions :

- Assurance
- Certification d'entreprise
- Contrat avec un organisme certificateur

Diffuser les techniques économes en zones non agricoles



- × Plateformes techniques d'échange de bonnes pratiques – *action 91* : www.ecophytozna-pro.fr
www.jardiner-autrement.fr
- × Interdiction de l'utilisation de certains produits phytosanitaires dans les lieux publics – *action 86* : arrêté du 27 juin 2011
- × **Signature de 4 accords cadre nationaux :**
ZNA Professionnels, Jardiniers amateurs, Golf, SNCF

Diffuser les techniques économes en zones non agricoles

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

- **Actions régionales :**

- × **Actions de sensibilisation-formation des collectivités vers le « zéro pesticide »**
- × **Nouvelle distinction « commune nature » financé par la Région et l'Agence de l'Eau**
- × **Semaine des alternatives aux pesticides organisée par les Missions Eau**
- × **La charte des jardineries : promotion des méthodes alternatives auprès des jardiniers amateurs sur les zones des Missions Eau**

Les indicateurs du plan

Définis par un groupe national d'experts

- × Indicateurs de **pression** : le **NODU**, le **QSA**, l'**IFT**
- × Indicateurs « **agronomiques** » : pression parasitaire, précipitations et t°, SAU, ...
- × Indicateurs de « **contexte socio-économique** » : indice de volume de production, indices des prix des pesticides, **mesures publiques (MAET, PVE)**, ...
- × Indicateurs **de risques et d'impacts** : en cours ORP

Le NODU : nombre de doses unité

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

- Indicateur de pression globale,
« **toutes cultures** », calculé **annuellement**
- Mesure une évolution de l'intensité du recours aux pesticides **indépendamment des substitutions de SA**
- Calculé à l'échelle **nationale** et **régionale**
- Interprétation : moyennes triennales glissantes :
note de suivi régionale

Communication

Communication nationale :

à destination des professionnels
et du grand public

Lancement de la campagne

« zones non agricoles » en 2010

<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>



L'abus de pesticides
est dangereux pour tous
les habitants de votre jardin.

Vous traitez :

- votre pelouse pour enlever les « mauvaises herbes »
- votre potager pour supprimer les pucerons
- vos arbres fruitiers pour lutter contre les champignons

Savez-vous qu'en utilisant des pesticides sans précaution, vous risquez de mettre vos enfants ou vos animaux domestiques en contact avec des produits potentiellement dangereux pour leur santé ?

ONEMA
écophyto2018

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

www.jardiner-autrement.gouv.fr

Les pesticides, apprenons à nous en passer !

Communication

Lancement de la campagne « zone agricole » : en 2011
1ère année : valoriser auprès du grand public les
agriculteurs qui se sont engagés



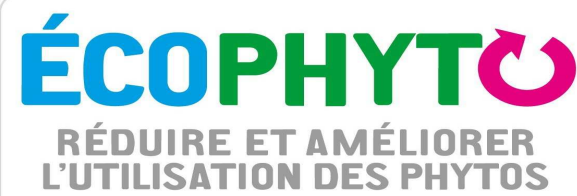
× **Plan de communication régional élaboré avec les partenaires régionaux**

Publics cibles : agriculteurs, élus et grand public

- Communication écrite : lettres de nouvelles, plaquette réseau DEPHY Alsace
 - Outils pour des manifestations régionales : posters, films réseau DEPHY

<http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr/Une-Declinaison-Regionale>

Le plan en Alsace : qui ?



Animation - coordination en région : DRAAF

Service régional de l'alimentation

Odile ROCHIGNEUX – Isabelle JEUDY

Animation en zone agricole : Chambres d'agriculture

Alfred KLINGHAMMER et Grégory LEMERCIER

Animation en zone non agricole : la FREDON

Alsace

L'organisation régionale

